

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 MAI 2009

9 personnes présentes.

## **1. CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 AVRIL**

### **Affaires financières**

L'agent comptable présente les comptes financiers au 31 Décembre 2008 qui au regard du budget voté en novembre 2007 font apparaître un excédent de plus de 120 000 € ce qui lui permet de dire que la situation financière de l'établissement est saine et confortable et qu'elle permet de donner à l'ordonnateur une marge de manœuvre au regard des règles de bonne gestion qui estiment qu'un établissement doit disposer à minimum de 2 mois de réserves de fonctionnement (ce qui équivaut à 34 000 €) pour le collège des Baous.

L'agent comptable ajoute qu'il donne son avis sur la façon dont cette réserve est gérée d'une année sur l'autre, notamment si elle était dépensée dans sa quasi-totalité.

Aussi, les élus FCPE se sont étonnés qu'avec actuellement 123 000€ de fonds de réserve, il soit demandé de voter pour des sorties dont le montant total s'élève à 80 000€.

Autorisations de prélèvement demandées pour :

. Climatisation du bâtiment Administration (personnel présent jusqu'au 14 juillet et à partir du 15 août) : 14 000 €

. Changement des stores des bâtiments administratifs

. Renouvellement d'une partie du parc informatique du collège : 20 000€

Cette enveloppe ne sera pas forcément utilisée dans la mesure où 10 postes devraient être reçus dans le cadre des espaces numériques de travail. Plusieurs élus FCPE ont voté contre, non contre le principe de renouvellement du parc informatique mais par rapport au montant de l'enveloppe affectée qui leur paraissait disproportionnée par rapport aux besoins)

. Gaz et électricité : 11 000€ en prévision d'augmentation impossibles à contrôler

. Communication à destination des parents

. Demi-pension : 10 000€ pour compenser les retards de paiement, en attendant la régularisation d'ici l'année

. Crédits pédagogiques (Matériel EPS, d'arts plastiques, vidéoprojecteur...) 9 000 €

La question se pose lors de la réunion du Conseil Local de savoir pourquoi, alors qu'il y avait un reliquat sur 2008, certaines classes n'avaient pas leurs livres en début d'année (italien).

### **Règlement intérieur**

Points discutés en commission permanente : autorisation de sortie validée pour les demi-pensionnaires uniquement s'il n'y avait pas de cours l'après-midi.

Des textes seront recherchés pour connaître le côté réglementaire de ce point (en commission permanente?).

### **Gestion du vendredi de l'Ascension**

La proposition a été étudiée de déplacer le vendredi sous forme de deux demi-journées des mercredis après-midi.

Elle a été abandonnée pour raisons d'organisation : transports, demi-pension  
L'an prochain, le pont sera fait en récupérant une journée sur les vacances de Toussaint.

### **Borne réseau à l'entrée du collège**

Elle permettra la consultation du cahier de texte par les élèves et les parents, comme il est prévu par les textes réglementaires.

### **Espagnol en LV2**

Les classes de 4ème avec espagnol en LV2 sont pleines. Aucune inscription supplémentaire ne pourra être effectuée d'ici la rentrée pour des élèves qui arriveraient sur le secteur.

La question se pose lors de la réunion du Conseil Local de savoir comment s'opère la sélection. Les élèves ont-ils vraiment le libre choix de la LV2?

### **Aménagement routier aux abords du collège**

Une question est posée par les élus FCPE à Mme Sattonnet, Conseiller Général, sur le calendrier de la première tranche de travaux d'aménagement entre le rond-point du Peyron et la voie d'accès au gymnase. Une réponse sera donnée après prise d'information par Mme Sattonnet.

### **Sanctions**

Le Conseil Local constate un manque de cohérence dans l'application des sanctions : absence d'homogénéité, application différente d'un adulte à l'autre.

### **Classe européenne**

Les élus FCPE ont posé une question sur l'option "anglais européen" au collège et son prolongement qui ne serait possible au lycée de Vence qu'à la rentrée 2011. Les 3èmes vont-ils poursuivre une troisième européenne "pour rien" ?

Réponse de l'administration : Le collège des Baous et le Lycée de Vence ont le label "Européen" en commun. Il y a maintien du label européen pour les élèves de 4ème qui passent en 3ème. Que le lycée ait ou non le label officiel "langue européenne", le collège peut poursuivre sa route indépendamment de celle du lycée.

## **2. BILAN DES CONSEILS DE CLASSE DU 2<sup>nd</sup> TRIMESTRE ET PROJECTION AUX CONSEILS DU 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE**

Très peu de retours des parents.

Cependant, les informations remontées font apparaître des éléments communs :

- . Seulement 50% des profs présents.
- . Note de vie scolaire disponible une fois sur deux, critères non homogènes d'une classe à l'autre.

Un formulaire simplifié sera adressé de nouveau aux représentants pour les conseils de classe du 3ème trimestre.

Un mél précisant le rôle et la responsabilité du représentant de parents d'élèves de faire remonter les informations du conseil de classe au conseil local sera adressé aux représentants FCPE.

### **3. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT**

#### **Ouverture des toilettes du bas (et non de la cour du bas)**

Un courrier a été adressé par la Principale aux associations de parents d'élèves pour leur annoncer l'ouverture des toilettes, mais uniquement pendant les récréations et non pas à la pause méridienne.

#### **Absence d'enseignants**

Lorsque des professeurs sont absents (voyages, absences de dernière minute, correction de brevets blancs?), aucune information n'est inscrite dans le carnet de liaison.

Lors de la discussion en CA de la dotation horaire pour l'année prochaine, il est apparu que beaucoup d'heures non transformées en postes sont acceptées par les enseignants comme heures supplémentaires, à la demande de la principale. Ceci nuit à la qualité de l'enseignement et entraîne plus de problèmes en cas d'absence du professeur.

#### **Calendrier de fin d'année**

Dans le cadre de la "reconquête du mois de juin", la fin des cours est programmée au mercredi 24 juin.

Les conseils de classe débuteront plus tard que les années précédentes. La commission d'appel doit se réunir dans les 3 jours suivant les conseils. L'information sera donnée dans le FCPE Infos.

Le brevet se déroulera les 30 juin et 1er juillet.

### **4. DIVERS**

#### **Annnonce de nouvelles coupes dans la fonction publique (et donc dans l'Education Nationale) en 2010-2011**

L'annonce a été faite récemment du non-remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux. Cela aura très certainement des conséquences sur le nombre d'enseignants à la rentrée 2010.

#### **Objets confectionnés**

Dans certaines classes, il semblerait qu'aucun objet n'ait été fabriqué alors que de l'argent a été versé.

#### **Attestations de sécurité routière**

Les attestations ont été distribuées aux élèves sans leur préciser l'importance du document. Il sera demandé de les remettre aux parents avec le bulletin du 3ème trimestre.

En cas de perte du document, est-il possible d'en obtenir un duplicata ?

#### **B2I**

Quelle est la procédure en place pour les 3èmes ? Tous les 3èmes de l'an dernier l'ont-ils obtenu ?

#### **Epreuve "histoire de l'art" prévue au DNB l'an prochain**

Aucune information officielle n'était disponible en début d'année de la part des enseignants concernés (arts plastiques, histoire-géographie). Les contenus n'étaient pas connus en début d'année.